



● **ÉDITO DU PRÉSIDENT**

Venez découvrir votre station d'épuration



L'épuration des eaux usées est une action essentielle pour la préservation de l'eau, mais nos gestes quotidiens également ! Ce dossier du Siam Infos vous invite à redécouvrir ces ges-

tes simples à mettre en œuvre, que nous avons parfois oubliés au profit des produits chimiques et au détriment de la biodiversité. Comme vous l'aurez compris, **le Siam a modifié, depuis l'hiver dernier, la gestion des espaces verts sur les 4,5 hectares qui bordent la station d'épuration.**

Comme les années précédentes, vous pourrez découvrir le 25 juin, lors de la journée "portes ouvertes", votre station d'épuration des eaux usées, mais aussi ces nouvelles pratiques de gestion différenciée des espaces verts. Les plus jeunes pourront expérimenter les procédés mis en œuvre dans la station d'épuration, des ateliers autour de la mare pédagogique permettront à tous de mieux comprendre ce que la station d'épuration protège au quotidien : **le milieu aquatique.** Une promenade en calèche avec des chevaux de débardage vous emmènera rendre visite à nos brebis "tondeuses" d'espaces verts. Et bien d'autres surprises vous attendront ! Je vous espère donc nombreux samedi 25 juin pour découvrir ou redécouvrir les activités du Siam.

Christian Chapron

Président du Siam, maire de Torcy

● **PORTES OUVERTES DU SIAM**

Samedi 25 juin
 De 10h à 18h
 Visite guidée de la station d'épuration, expositions, expériences, animations autour de la biodiversité et de la mare pédagogique, promenade en calèche...

Sans réservation,
 Enfants accompagnés,
 Activités couvertes par temps de pluie

Accès

Venez découvrir votre station d'épuration de façon ludique : visites guidées, ateliers pédagogiques, et expériences sur le thème de l'eau et de la biodiversité des milieux humides.

● **TRAVAUX**

Les travaux à venir en 2011

PAGE 2

● **INTERVIEW**

Le crapaud croisséen

PAGE 7

DANS CE NUMÉRO N°11

● **DOSSIER**

La préservation du milieu naturel sur le site du Siam

PAGES 3 À 6



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE MARNE-LA-VALLÉE

13, avenue de la Courtilière
 77400 Saint-Thibault-des-Vignes
 Tél. : 01 60 31 54 54 - Fax : 01 64 30 64 12
 Courriel : siam77@wanadoo.fr
www.siam77.fr

ENTRETIEN ET RÉNOVATION

2011 en chantiers

Année après année, le Syndicat Intercommunal d'assainissement de Marne-la-Vallée poursuit la rénovation des réseaux de collecte dont il est propriétaire, mais aussi par délégation, pour des collectivités qui font appel à son expertise pour la rénovation de leurs réseaux.

MARNE-ET-GONDOIRE

● CHALIFERT

Ruelle Canet : mise en conformité des réseaux d'assainissement.

En cours - Durée : jusqu'à fin juillet. **Pas de gêne** occasionnée.

● CONCHES-SUR-GONDOIRE

Réhabilitation du réseau d'eaux usées allées Alphonse Daudet et George-Sand, rues du Châtelet, du Beau-Vallon et Guillaume Apollinaire.

En cours - Durée : jusqu'à fin juin. **Gêne importante**, variable selon les rues.

● SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES

Chemin des Clayes : création d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eaux pluviales.

Début : mi-juin **Durée :** 1,5 mois. **Pas de gêne** occasionnée.

● DAMPMART

Rue de la République, entre le carrefour des rues La Fayette et Godard-Desmarests et la place des Ormes : travaux de mise en conformité.

Début : septembre

Durée : 3 mois

Gêne : importante sur la circulation.

● LAGNY-SUR-MARNE

Avenue Grouard : mise en conformité des réseaux d'assainissement. Impact important sur la circulation.

Début : septembre.

Durée : 3 mois

Gêne : importante sur la circulation.

● THORIGNY-SUR-MARNE

Chemin des Coulons et résidence du Haut-Soleils : mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Début : septembre

Durée : 5 mois

Gêne : importante pour la circulation.

● THORIGNY-SUR-MARNE

Rue du Moustier, place du Général-Leclerc et des Marronniers : mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Début : octobre/novembre

Durée : 3 mois

Gêne : impact lourd sur la circulation.

● THORIGNY-SUR-MARNE

Rue des Combeaux : mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Les résultats des sondages géotechniques (des sols) détermineront la poursuite de l'opération et le calendrier de réalisation.

● BUSSY-SAINT-MARTIN

Rues des Sources et du Moulin : mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Début : septembre

Durée : en 2 phases, sur 5 mois

Gêne : importante.

● CHALIFERT

Allée Saint-Elloi : mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Début : septembre

Durée : 5 mois

Gêne : importante.



Dispositif de création de réseau sans tranchée (technique utilisée pour le passage de réseaux sous les voies ferrées par exemple)

FERRIÈRES-EN-BRIE

● Route de la Brosse : création d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eaux pluviales.

Début : juillet

Durée : 1 mois

Gêne : importante.

● Rue Aristide-Briand et certaines rues adjacentes : mise en séparatif des réseaux d'assainissement, en coordination avec les travaux de voirie et d'eau potable.

Début : septembre

Durée : 9 mois

Gêne : importante.

SIAM

● PROGRAMME PLURIANNUEL

En 2011, le programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement est axé sur la rue De-Lattre-de-Tassigny. Les études sont en cours.

● FOUR D'INCINÉRATION DES BOUES D'ÉPURATION

La phase d'études est terminée. La phase de mise au point des équipements avec les fournisseurs est en cours. Les travaux de fondations commenceront ce mois-ci.

● STATION D'ÉPURATION

Des travaux d'étanchéité du bâtiment des prétraitements de l'unité 3 sont en cours. Ils se poursuivront par des travaux de reprise ponctuelle du ravalement de l'unité 3.

+ pour les écoles

Faites découvrir la station d'épuration et la mare pédagogique à vos élèves !

Visites et animations gratuites sur réservation.

Contactez le siam pour plus d'information



La préservation **du milieu naturel** sur le site du Siam



Favoriser la biodiversité en laissant un peu plus la nature se gérer elle-même, sans aucun apport chimique.

Pour préserver les eaux de la Marne de l'impact des activités humaines, le Siam s'est donné les moyens de maîtriser l'assainissement sur son territoire mais pour aller plus loin, il sensibilise depuis 1992 les enfants et les citoyens - utilisateurs d'eau à un ensemble de pratiques respectueuses de l'environnement qui toutes concourent à la préservation de nos ressources en eau. Parmi ces mesures, l'entretien des jardins, grâce à un ensemble des pratiques qui favorisent la biodiversité et remplacent les traitements chimiques, va désormais être réalisée sur les 4,5 hectares de végétation que compte le site de la station du Siam.

Un territoire particulier

Pour nettoyer les eaux usées des quelques 200 000 personnes qui peuplent son territoire, le Siam orchestre l'ensemble des opérations liées à l'épuration à St-Thibault-des-Vignes, sur une parcelle de 8 hectares en bordure de Marne, en marge de zones naturelles classées. Cette aire a récemment fait l'objet d'un inventaire de la végétation et des oiseaux : elle se révèle être véritable réservoir de biodiversité et un corridor entre la zone humide des étangs du Val Maubuée et les bois de Chaalis, en direction de la boucle de la Marne de Carnetin. Enfin sa position, en lisière d'une zone urbaine dense et à proximité directe des eaux de la Marne, confère à ces 4,5 hectares de végétation un intérêt écologique majeur.

Vocation pédagogique et exemplarité

C'est parce que, depuis 1974, le Siam veille à la préservation des eaux de la Marne et qu'il sensibilise les habitants aux pratiques qui y concourent, qu'il se devait d'avoir un mode de gestion des espaces verts exemplaire sur le

domaine de la station. L'ensemble des mesures mises en œuvre pour aider au développement de la biodiversité a également vocation pédagogique, pour les 1200 enfants qui visitent chaque année le site du Siam au cours de leurs classes d'eau et pour les habitants qui sont tous invités à venir découvrir la station d'épuration lors des opérations portes ouvertes (samedi 25 juin) chaque été.

La notion d'écosystème

Un écosystème est un ensemble d'éléments naturels interdépendants : si un élément change ou disparaît, cela a nécessairement des répercussions sur les autres éléments. Par exemple, si la pelouse est régulièrement tondue, le nombre d'espèces végétales et animales devient limité : peu d'insectes, plus de petits animaux tel que escargots, musaraignes... Or, ces petits animaux ont leur rôle dans l'équilibre de l'écosystème : les coccinelles par exemple, qui vivent dans les hau-

tes herbes, se nourrissent de pucerons ! Laisser des herbes "folles" limite donc le nombre de pucerons. Se dessine un premier principe : bien observer comment la nature régule son équilibre pour n'intervenir qu'un minimum, en veillant à faire des choix qui vont renforcer le système. En continuant l'exemple, les hautes herbes fauchées à l'automne, serviront pour pailler les plantations et limiter ainsi la pousse des mauvaises herbes et l'évaporation après l'arrosage. En excédent, elles seront compostées pour la fertilisation des sols. Le deuxième principe entre alors en jeu, remplacer tous les traitements chimiques par des pratiques écologiques qui préservent la ressource en eau. La fertilisation, par exemple sera assurée, comme depuis des millénaires, par le compost naturel, le désherbage par la binette (à la place des désherbants chimiques) et la tonte sera confiée à des moutons...

L'éco-pâturage et les prairies

La mesure la plus remarquable concerne la tonte des espaces verts puisqu'elle sera



Favoriser la biodiversité animale permet une gestion "naturelle" des espaces verts, sans aucun apport chimique, et donc en total respect du milieu naturel et de la ressource en eau.

LE COMPOSTAGE

En utilisant le compost pour nourrir les sols, on arrête tous les fertilisants chimiques qui nuisent au milieu aquatique.



désormais confiée à 6 brebis solognotes, espèce menacée particulièrement rustique. Leur activité, au-delà d'être 100% écologique et de procurer un fertilisant de première qualité, permet aux sept personnes de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Rosebrie qui en ont la charge, d'exercer un emploi protégé et adapté. Enfin, le coût de fonctionnement de ce dispositif se révèle être quasiment identique à celui de l'entretien classique... avec tous les avantages de l'écologie en plus.

Parallèlement, une partie importante de la surface d'herbe, laissée "sauvage", deviendra une prairie fleurie composée d'espèces végétales variées et spontanées (plus résistantes, donc sans entretien). Ces prairies, en favorisant le développement de la faune (vers de terre, escargots, sauterelles et papillons...) et plus particulièrement des insectes pollinisateurs, contribue à l'installation des oiseaux qui s'y nourrissent et qui y nichent, et donc à l'enrichissement de la biodiversité. Une partie des prairies ne sera pas fauchée à l'automne afin de laisser leur lieu d'habitation aux animaux, l'autre partie sera coupée, séchée puis compostée pour enrichir les sols ou utilisée en paillage pour les plantations ou encore comme aliment pour les brebis.

Privilégier les espèces autochtones

Les espèces végétales autochtones sont naturellement les mieux adaptées, résistantes et pleines de vitalité.

Elles résisteront mieux aux maladies et apporteront à l'écosystème leur contribution.

Par ailleurs, en occupant le terrain, elle contiennent la croissance de certaines espèces intrusives comme la "renouée du Japon".

Par ailleurs, les zones enherbées inaccessibles pour les brebis qui font l'objet d'une tonte mécanique sont coupées "hautes", c'est à dire à 8-10cm du sol, afin de favoriser l'habitat des petits mammifères. Enfin, il est utile de savoir qu'une herbe coupée "rase" repousse deux fois plus vite et est par ailleurs, très gourmande en eau.

Arbres, bosquets et arbustes

Le choix des espèces n'est jamais anodin : l'implantation d'arbres fruitiers et la fauche tardive à leur pied va par exemple contribuer au développement d'espèces



LE PAILLAGE

en limitant l'évaporation, permet de réduire l'arrosage et donc de préserver la ressource en eau.

LA TONTE HAUTE

Une tonte "haute" (8-10cm) contribue au développement de la biodiversité végétale et animale.

FLORE SAUVAGE

Un petit périmètre "d'herbes folles" contribue à pérenniser la faune en lui fournissant un lieu d'alimentation, d'habitation et de reproduction.



La mare pédagogique

La mare est "doublement pédagogique" car elle permet dans un premier temps, de découvrir et de comprendre ce qu'est un écosystème des milieux humides et les différentes relations entre les espèces qui le composent et dans un second temps que sa préservation est liée à la qualité de l'activité d'assainissement.



particulières d'insectes "auxiliaires" : syrphes et coccinelles qui se nourrissent de pucerons ou encore chrysopes qui s'attaquent aux araignées rouges et aux cochenilles... remplacent les produit phytosanitaires. Les vergers sont par ailleurs un habitat idéal pour les chouettes chevêches (espèce protégée) qui elles aussi participent à l'équilibre naturel en se nourrissant de petits rongeurs. Pour le choix des arbustes, varier des espèces autochtones et y intégrer de petits fruitiers (mûriers, framboisiers, cassissiers...) favorisent la biodiversité végétale, l'apparition d'insectes pollinisateurs et la nidification des oiseaux. Concernant l'entretien, la même logique est à l'œuvre : n'intervenir qu'au minima, c'est-à-dire tailler si nécessaire et se servir des résidus de la taille, après broyage, pour limiter la croissance de mauvaises herbes et l'évaporation par le paillage et réduire ainsi notre consommation en eau. Par ailleurs, les branches taillées seront parfois laissées en tas afin de favoriser l'installation des hérissons, et le développement des insectes saproxyliques qui décomposent le bois. L'ensemble de ces mesures à été mis en place sur le site du Siam avec le concours du service Milieu Naturel de Véolia-Eau.



Une mini-mare pour observer des larves d'escargot d'eau...



...un accouplement de demoiselles, un campagnol ou une libellule

Créer des abris

Pour se développer, les multiples espèces qui concourent à l'équilibre naturel des écosystèmes ont besoin d'abris naturels : tas de bois ou feuilles, mais aussi petits tas de pierres pour les lézards et grenouilles ou nichoirs dans les arbres pour les nombreuses espèces d'oiseaux ou encore les chauves-souris. Enfin, de véritables "hôtels à insectes" complètent le dispositif et assurent une véritable globalité à l'écosystème.

Un refuge pour la faune et pour les espèces protégées dans les espaces verts et la mare du Siam

La mare et les 4,5 hectares d'espaces verts qui l'entourent constituent un refuge idéal pour la faune : 20 espèces d'oiseaux y ont été répertoriées en 2010 ainsi que de nombreuses espèces propres aux milieux humides : libellules, grenouilles vertes ou escargots d'eau. Fait marquant, des espèces protégées comme le triton, le chardonneret élégant ou encore la chouette chevêche s'implantent sur le site, confirmant les choix récents fait par le Siam en matière de gestion naturelle des espaces verts.



Le chardonneret élégant, la mésange bleue, le triton, la grenouille et l'araignée habitent désormais le site.

● INTERVIEW DE LAURENT ET PHILIPPE

Sauver les crapauds de Croissy

Ne pas laisser les crapauds de Croissy se faire écraser par dizaines toutes les nuits sur la route qui sépare le bois de l'étang : telle est la vocation de ces bénévoles passionnés qui contribuent par ailleurs à modifier notre approche de ce précieux batracien.



VIE PRATIQUE

Pour tout **renseignement pratique** sur les services de l'assainissement :
Site : www.siam77.fr
Tél. : 01 60 31 54 54



En cas d'urgence, contacter soit SAUR (pour les habitants du secteur du Val d'Europe) au **0810 017 018** ou SFDE-Véolia Eau au **0811 900 400**

Siaminfos n°11 - Juin 2011
 Directeur de publication : Christian Chapron
 Directeur de la rédaction : Christian Chapron
 Rédaction/Conception-réalisation : www.aldorande.eu - Tél. : 01 60 22 13 28
 Crédits photos : Baudouin Soulis
 Illustrations : Franck Maffre
 Impression : papier PEFC et FSC
 Imprimeur : Mission Press, Emerainville.
 Tirage : 80 000 exemplaires
 Distribution : Adrexo
 ISSN : 1951-0047



Siam : 13, avenue de la Courtilière, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tél. : 01 60 31 54 54
Fax : 01 64 30 64 12
Courriel : siam77@wanadoo.fr
Site internet : www.siam77.fr

Pouvez-vous nous dire en quoi consiste l'action du « **Crapaud croissé** » ?

Habitant de Croissy-Beaubourg, tous les matins d'hiver en nous levant, on constataient une quantité impressionnante de crapauds écrasés par des voitures, parce qu'ils avaient essayé de traverser l'avenue de l'Étang. C'est de là qu'est née l'idée de sortir le soir, munis d'un seau et d'une torche pour aider les crapauds à traverser la route ! Un soir, on s'est croisés, ramassant les crapauds et c'est comme ça qu'on a commencé à travailler ensemble ! Pour apprécier l'efficacité de notre démarche, au fil des ans, nous avons finalement recensé les crapauds que nous aidions à traverser. Les statistiques sont sur notre site Internet.

Pourquoi les crapauds se retrouvent-ils écrasés le long de l'avenue de l'Étang ?

L'hiver, les crapauds vivent dans le bois autour du petit parc du château de Croissy. Mais ils se reproduisent dans l'étang ! Il leur faut donc traverser la route pour la reproduction, mais aussi pour retourner dans le bois. Une clôture sécurisée a été mise en place quelques mètres avant la route avec des bacs dans lesquels les crapauds tombent. Il suffit alors de relever les bacs et de déplacer les crapauds de l'autre côté de la route. Mais ils traversent les jardins de tout le quartier et se répartissent donc un peu partout, nous rendant la tâche plus difficile ! Chaque nuit, nous faisons en moyenne trois



"rondes". Nous essayons bien sûr de respecter leur trajectoire pour ne pas les perturber.

A quelle période intervenez-vous ?

Les migrations peuvent commencer dès janvier, jusqu'à fin avril. Elles durent généralement 2 à 3 mois.

Avez-vous des conseils ?

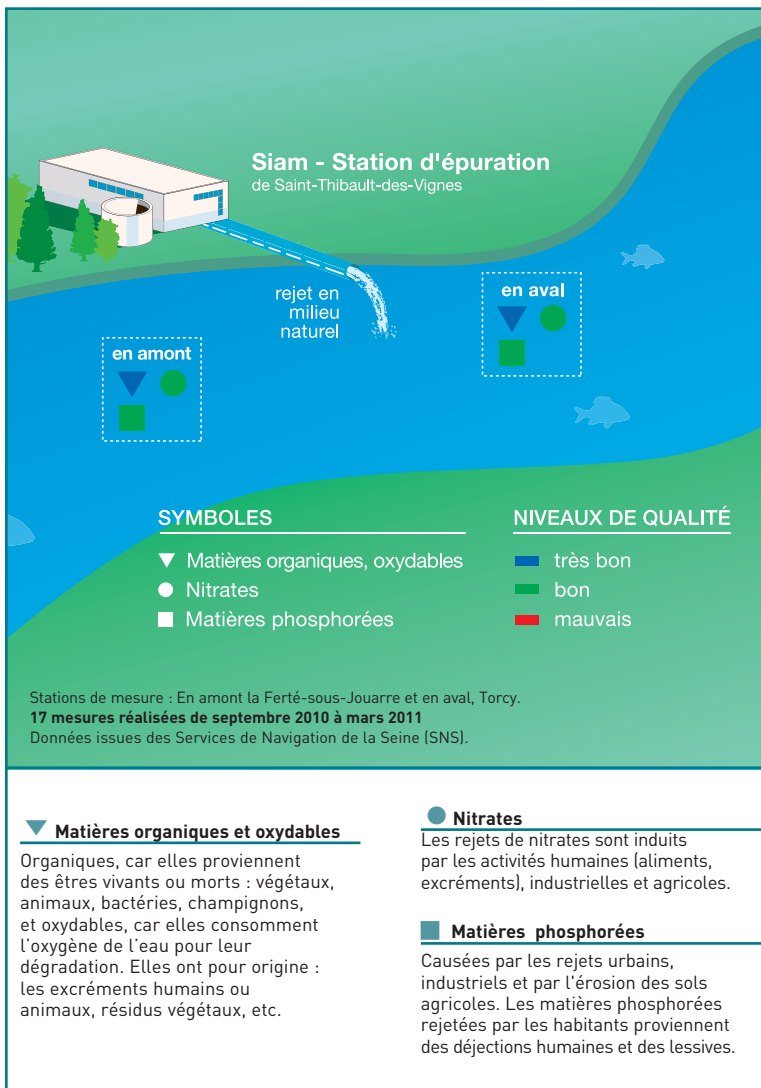
Oui ! la mauvaise réputation du crapaud n'est pas méritée ! Il ne mord pas, et si on l'a touché, il suffit de se laver les mains ! Le crapaud est une base de l'écosystème croissé et il remplace à lui tout seul, une boîte de granules anti-limaces ! Attention ! le déplacement de faune nécessite une autorisation.

→ Plus de renseignements sur le site www.crapaud-de-croissy.fr

● CONTRÔLE

La Marne surveillée en permanence

Les mesures effectuées permettent de vérifier si la station d'épuration a une influence sur le milieu naturel. Les résultats 2010-2011 confirment l'absence d'impact des rejets de la station d'épuration sur la qualité des eaux de la Marne.



● LE BON GESTE

Les réducteurs de débit : un petit achat pour une grande économie

En cette période de l'année particulièrement, les économies d'eau sont primordiales pour préserver la ressource, mais aussi notre porte-monnaie !

Le réducteur de débit, que l'on trouve partout à petit prix (à partir de 3 euros), s'installe facilement, ne nécessite que peu d'entretien (détartrage régulier au vinaigre) et permet des économies de 30 à 60 % du débit ! Il existe aujourd'hui des modèles qui s'adaptent à tous les robinets.



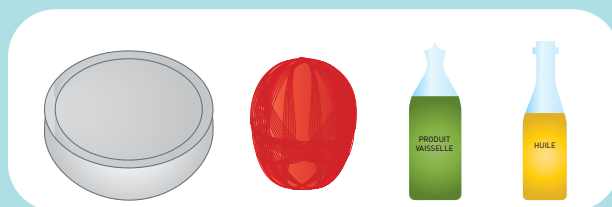
LES CLASSES D'EAU

Comme chaque année, le Siam organise auprès des enfants une action de sensibilisation à la préservation des ressources en eau, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (subvention) et avec les enseignants des écoles primaires et des collèges de tout le territoire du Siam. **Pour l'élaboration d'un projet pédagogique, n'hésitez pas à contacter le Siam dès à présent.**

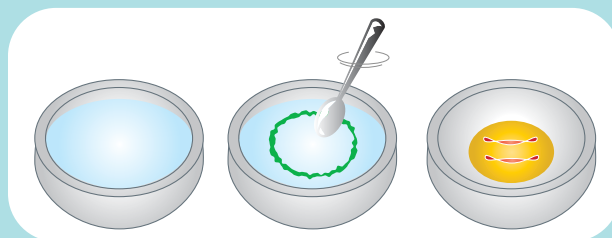
● EXPÉRIENCE

La lessive dans un bol

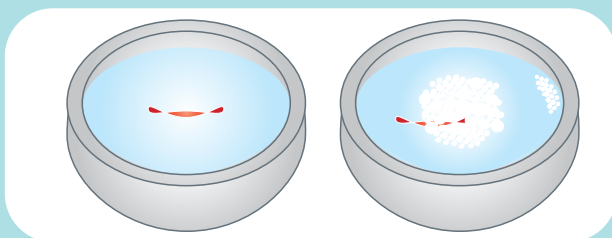
Attention ! Demande pour cette expérience, à un adulte de t'aider.



Matériel : De la laine, Une cuillère à café, des ciseaux, 3 bols, de l'eau, du liquide vaisselle, et de l'huile (de la cuisine).



- 1 Remplis les deux bols d'eau. Dans un des bols, verse deux cuillères à café de liquide vaisselle. Remue doucement.
- 2 Remplis le dernier bol qui est resté vide de deux cuillères à café d'huile. Découpe deux brins de laine avec des ciseaux. Trempe les brins de laine dans l'huile.



- 3 Dépose un brin de laine plein d'huile dans le bol qui contient de l'eau et l'autre brin dans le bol qui contient l'eau et liquide vaisselle.
- 4 Observe !

● QUIZ

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <p>1 - Dans le bol qui contient de l'eau,
A- le brin de laine flotte et il ne se passe rien
B- le brin de laine coule et il ne se passe rien.</p> | <p>2 - Dans le bol qui contient de l'eau et du liquide vaisselle, au bout de quelques minutes,
A- l'huile se détache du brin de laine
B- l'huile reste accrochée au brin de laine</p> | <p>3 - L'huile
A- flotte
B- coule
C- disparaît dans l'eau</p> | <p>4 - Dans le bol qui contient de l'eau et du liquide vaisselle, au bout de quelques minutes,
A- le brin de laine finit par couler
B- le brin de laine continue de flotter</p> |
|--|--|--|--|

Demande à ta maîtresse ou à ton maître d'école de faire l'expérience en classe et de répondre au quiz. Chaque classe qui aura les bonnes réponses pourra participer au concours et peut-être gagner le cadeau surprise ! Parles-en à l'école !

Date limite de participation : 30 novembre 2011.